

Label-signalétique

Refuge à papillons

Biodiversité

Fiche
ACTION



Fiche descriptive

Sensibiliser le grand public à la raréfaction des papillons et les inciter à créer chez eux, un espace propice à leur préservation.

Les zones refuges à papillons sont des espaces où ces insectes pollinisateurs pourront réaliser l'ensemble de leur cycle de vie et donc d'assurer leurs besoins vitaux : alimentation et reproduction

Les personnes sont invitées à signer une charte avec un organisme relai pour la création d'un refuge à papillons. Elle suit 3 règles de bases à appliquer au jardin :

Conserver des plantes sauvages qui pourront nourrir les papillons à tous les stades de leur vie (chenille et adulte)

Proscrire les traitements chimiques

Laisser le refuge "sauvage" au printemps et à l'été et ne faucher qu'à l'automne

Cette action a vu le jour au sein du Gretia en 2006. Cette opération peut être relayée à une échelle locale par des structures d'éducation à l'environnement.

Territoire concerné : Massif Armoricaïn

Résultats obtenus

Fin 2015, 251 personnes ou structures ont signé une convention avec le Gretia ou une structure relai.

Grand public

Reproductible

www.gretia.org/dossiers_liens/lassoc/refuges_papillons/refuges_papillons_2_frame.html

Refuge à papillon



Ici nous offrons aux papillons
la possibilité de se reproduire
et de se nourrir

**GRoupe d'ETude des Invertébrés
Armoricaïns : Gretia**
Rennes (35)
Géraldine Dubourg / 02 23 23 51 14
secretariat@gretia.org

GRETIA
Groupe d'Etude des
Invertébrés Armoricaïns

